



**European
Physical Education
Observatory**

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



**EuPEO Production intellectuelle 1
Rapport intermédiaire**

**Résultats préliminaires nationaux
*FRANCE***

French Version

fiche technique

Titre: EuPEO Production intellectuelle 1 Rapport intermédiaire. Résultats préliminaires nationaux (France) – French version

Auteurs: Bruno Cremonesi

Project Coordonné: Marcos Onofre

Année: 2018

Référence : Cremonesi, B. (2018). EuPEO Production intellectuelle 1, Rapport intermédiaire. Résultats préliminaires nationaux (France) – French Version. Syndicat National de l'Education Physique (SNEP).

Projet: Observatoire européen de l'éducation physique

Bailleur de fonds: Commission européenne

Programme: Partenariat de collaboration Erasmus + Sport 2017

Référence: 590560-EPP-1-2017-1-PT-SPO-SCP

Calendrier: janvier 2018 - décembre 2020

Fiche de projet: <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplus-project-details/#project/590560-EPP-1-2017-1-pt-SPO-SCP>

Pour plus d'informations sur le projet EuPEO:

Website: www.eupeo.eu

Facebook: www.facebook.com/European-Physical-Education-Observatory

Twitter: www.twitter.com/EuPEOproject

Les auteurs tiennent à remercier la Commission Européenne pour son soutien financier au projet EuPEO par le biais du partenariat collaboratif Erasmus+Sport, avec pour référence de projet:

590560-EPP-1-2017-1-PT-SPO-SCP

Les auteurs souhaitent souligner la contribution de l'Observatoire européen de l'éducation physique (EuPEO) - www.eupeo.eu - pour développer des outils référencés ici pour l'EuPEO (2018) par les membres du projet: Marcos Onofre (PI), Ana Quitério, Dora Carolo, João Martins, Maria João Martins, João Costa (Co-PI), Nuno Ferro, Claude Scheuer, Martin Holzweg, Bruno Cremonesi, Roland Naul, Dennis Dreiskämper, Nils Neuber, Stefanie Dahl, Michael Fahlenbock, Daniel Möllenbeck, Rose-Marie Repond, Ruedi Schmid, Fiona Chambers, Wesley O'Brien, Jana Vašíčková, Gregor Jurak, Gregor Starc, Tamás Csanyi, Zoltán Vass, Jo Lucassen, Annet Komen.

Clause de non-responsabilité: le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. La Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation des informations qui y sont contenues.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 5 |
| 1.1 NELAS | |
| 1.2 ECQ | 7 |
| 1.2.1 Stratégie nationale de l'éducation physique | 8 |
| 1.2.2 Main-d'œuvre enseignantes | 8 |
| 1.2.3 Les enseignants | 9 |
| 1.2.4 Les curriculums | 10 |
| 1.3 ESQ | 12 |
| 1.3.1 partenariats | 13 |
| 1.3.2 Installations sportives et matériels | |
| 1.3.3 Mains d'œuvre enseignantes | 14 |
| 1.3.4 Formation continue des enseignants | 15 |
| 1.3.4 Curriculum | 15 |
| Conclusions | 16 |
| Appendices | 16 |

List of Tables

| | |
|---|----|
| Tableau 1 - Principaux atouts et défis du NELAS | 8 |
| Tableau 2 - Principaux atouts et défis de la stratégie nationale d'éducation physique au niveau des pays | 9 |
| Tableau 3 - Principaux atouts et défis de la main-d'œuvre enseignante au niveau des pays..... | 10 |
| Tableau 4 - Principaux atouts et défis de la formation des enseignants au niveau des pays..... | 10 |
| Tableau 5 - Principaux atouts et défis de la flexibilité du curriculum au niveau des pays..... | 12 |
| Tableau 6 - Données démographiques sur les écoles participantes d'ESQ par niveau d'éducation, contexte, dépendance du gouvernement, population étudiante (mondial, PE et SS)..... | 13 |
| Tableau 7 - Principaux atouts et défis des partenariats communautaires au niveau de l'école..... | 14 |
| Tableau 8 - Principaux atouts et défis des installations, de l'équipement et des ressources au niveau de l'école | 14 |
| Tableau 9 - Principaux atouts et défis de la main-d'œuvre enseignante au niveau de l'école..... | 15 |
| Tableau 10 - Principaux atouts et défis de la formation des enseignants au niveau de l'école..... | 16 |
| Tableau 11 - Principaux atouts et défis de la flexibilité du curriculum au niveau de l'école | 16 |

Introduction

L'Association européenne pour l'éducation physique vise à caractériser la diversité des conditions d'activité physique en milieu scolaire en Europe, et à mettre en œuvre d'un système de surveillance systématique de l'éducation physique et sportive au travers de l'Observatoire de l'éducation physique (EuPEO). Le projet EuPEO est co-dirigé par le Laboratoire de pédagogie de la Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Lisbonne et par la Société portugaise d'Education Physique. Douze partenaires et deux observateurs de neuf pays sont également impliqués dans ce réseau. L'objectif du projet EuPEO est de mettre en place un système de suivi composé de: une page Web EuPEO, un manuel de suivi externe (MEA) au niveau européen, une boîte à outils. Ce système de suivi permettra de préparer et de fournir une auto-évaluation interne (TIM) de la qualité de l'éducation physique et du sport scolaire.

Ce rapport intermédiaire présente les productions développées au cours des sept premiers mois du projet et vise à apprécier à la fois les points fort et les défis d'une Education Physique de Qualité en France, envisagé selon différentes dimensions.

Depuis le début du projet en janvier 2018, le questionnaire européen sur les écoles (ESQ), l'inventaire des systèmes nationaux d'évaluation externe (NELAS) et le questionnaire européen sur les pays (ECQ) ont été mis au point et testés. La première étape de cette préparation s'est déroulée en atelier et a abouti à proposer les différentes dimensions au sein de ces questionnaires. Le cadre final s'appuie sur une adaptation du document de l'UNESCO (2015) sur les critères de la qualité des dimensions de l'éducation physique de qualité.

Tous les chercheurs ont été associés à la discussion et à la définition des indicateurs pour chaque instrument. La version anglaise originale de l'ESQ a été traduite sous la responsabilité des coordinateurs issus de l'équipe de chercheur. Il a ensuite été proposé dans les écoles de chaque pays impliqué afin d'examiner sa validité. Les questionnaires ECQ et NELAS n'ont été développés que dans une version anglaise, étant donné que les répondants étaient les participants les représentants nationaux, dont la maîtrise de la langue anglaise est suffisante. Les versions finales des questionnaires ont été numérisées dans un format en ligne, à l'aide du logiciel Limesurvey (version 2.65.0 + 170502).

Le projet et ces instruments de mesure ont été soumis à l'approbation de la Commission nationale de protection des données du Portugal et à la Commission d'éthique de l'institution coordinatrice (Faculdade de Motricidade Humana). Chaque questionnaire comprend en outre une procédure de consentement à l'intention des répondants. En particulier, pour l'application ESQ, une lettre d'information était rédigée en anglais et

traduite dans chaque version nationale, qui était ensuite envoyée au directeur de l'école et au responsable de l'éducation physique de chaque école.

Les données collectées ont d'abord été exportées de Limesurvey vers un format Excel (version 15.17), puis vers SPSS (version 23). Une analyse descriptive des différentes variables a été effectuée. Les résultats ont été diffusés aux pays qui les ont utilisés pour élaborer ce rapport.

Pour mieux comprendre l'analyse suivante du processus et du produit de cette première phase de projet, certains aspects contextuels de la mise en œuvre méthodologique de notre pays doivent être abordés.

Premièrement, certaines questions de l'enquête ne peuvent pas être répondues par un enseignant d'éducation physique, comme par exemple les statistiques ethniques, interdites par la loi en France.

Deuxièmement, notre échantillon (seulement 3 répondants) ne donne pas une idée juste de l'enseignement de l'éducation physique en France. Par exemple, nous rapportons 50% des répondants de l'école privée, alors que la réalité est au mieux proche de 20%.

Le présent rapport est essentiel pour les prochaines étapes d'EuPEO, notamment parce qu'il permet une prise de décision basée sur les données du questionnaire EuPEO Pupils (EPQ), donc ancré sur le prochain groupe de travail où les MEE et TIM d'EuPEO seront développés et testés. L'EPQ se concentrera essentiellement sur les perceptions des élèves concernant les résultats des apprentissages attendus et les processus d'évaluation correspondants, à partir de ce qui est considéré comme le plus majoritaire dans les pays partenaires.

De plus, il est envisagé que le questionnaire tienne compte des perceptions des élèves sur leurs possibilités de participation au sport scolaire et aux autres formes d'AP en milieu scolaire, ainsi qu'aux «installations, équipements et ressources». Le processus de validation de ce questionnaire se traduira par un instrument centré sur l'élève qui fera partie du MEA et du TIM dans le WP3.

1. Le produit EuPEO - Résultats initiaux

Nous avons rencontré plusieurs difficultés pour collecter des données.

Sur ECQ, l'enquête ne permet pas de revenir aux réponses aux questions. Nous devons pré-remplir le questionnaire manuellement, car il n'était pas possible de corriger les réponses une fois remplies.

Pour ESQ, la première difficulté provient du questionnaire lui-même. Le questionnaire est chronophage et nécessite souvent un complément d'information auprès de la hiérarchie, ce qui ajoute des délais supplémentaires. En outre, comme il a été souligné, la loi française interdit l'utilisation des statistiques ethniques, de sorte que les questions relatives au nombre de Roms et d'immigrants étaient impossible à remplir car discriminantes et sanctionnées par la loi.

Certaines questions, malgré un effort de traduction contextualisé, font référence à une culture de l'EP qui n'est pas pertinente pour l'EP française et rend donc la réponse complexe ou sujette à de nombreuses interprétations personnelles.

Une deuxième difficulté provient du mode de collecte de données. L'envoi d'e-mails et les échanges téléphoniques avec les enseignants en éducation physique ont conduit à un taux d'abandon très élevé de l'enquête.

Cette première phase du projet a permis à notre organisation de mieux évaluer les compétences nécessaires pour mener à bien ce type de collecte et d'analyse de données. Il est souhaitable de faire appel à un chercheur spécialisé dans l'analyse de ce type de données afin de mieux travailler avec nous et les professeurs d'EPS. La collecte de données du questionnaire et de sa longueur nécessite que celui-ci soit rempli dans une interaction face à face.

Une sollicitation officielle non seulement du personnel enseignant, mais également du directeur de l'école contribuera à donner un ton plus formel et inscrira le travail d'étude dans un contexte plus formel.

1.1 NELAS

NB : les réponses ont été apportées avant la publication des nouveaux programmes notamment en lycée.

Les heures d'enseignement obligatoires varient: 4 heures à la 6^{ème}, 3 heures de la 5^{ème} à la 3^{ème} et 2 heures au lycée. Le programme d'études est divisé en 5 types d'activités: dans les collèges, il y a quatre «domaines»: domaine 1 (activités de performance), domaine 2 (activité avec incertitude environnementale), domaine 3

(domaine artistique), domaine 4 (activités confrontation individuelles et collectives. Comme par exemple le basket, le tennis de table, le judo, etc.).

Au lycée, il y a 5 «compétences» spécifiques à l'éducation physique. Les deux partagent une classification similaire. A ce niveau il existe une 5^{ème} compétence (d'entretien et de développement de soi).

Le programme est organisé au niveau de l'école par les enseignants d'éducation physique et sportive.

Pour l'évaluation, il existe des directives nationales stipulant que chaque élève est évalué par son enseignants selon un référentiel de 20 points (20 étant la meilleure note) sur les 5 domaines du socle commun de compétences et de culture.

"Pour une culture commune, le dernier niveau de maîtrise dans un domaine ou une compétence correspond au meilleur niveau atteint par l'étudiant (pendant le cycle), selon un système de notation prenant en compte la performance, mais également différents types de compétences telles que la motricité, compétences sociales et méthodologiques.

En collège : Cette évaluation doit être réalisée dans au moins deux activités physiques différentes. Ce niveau doit être évalué dans deux domaines significatifs. Pour rappel, l'évaluation de l'activité physique d'un niveau de maîtrise des domaines 2, 3, 4 et 5 est fait en référence aux attentes de fin de cycle du domaine d'apprentissage en question, comme indiqué sur le site en ligne gouvernemental Eduscol, qui aide les enseignants d'éducation physique à élaborer leur programme de cours. Selon les productions de l'élève, les enseignants décident du niveau de compétence à maîtriser selon un référentiel comptant pour 4 niveaux sur chacun des 5 domaines de compétences. A la fin du lycée le niveau 4 est attendu dans chaque activité programmée. Cependant, de nouveaux programmes applicables dès Septembre 2019 sont susceptibles de modifier ces exigences.

Tableau 1 - Principaux atouts et défis du NELAS

| Categories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|-------------------------|---|--|
| 1. Physique | Nous évaluons ces catégories par le biais des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) Pour chaque activité, un système de référence national propose une épreuve d'évaluation et un système de points. Les épreuves sont suffisamment complexes pour intégrer l'ensemble des dimensions physiques, psychologiques, sociales et cognitives | Les connaissances acquises par les élèves en EPS ne sont pas suffisamment évaluées. Des tests pratiques et axés sur la connaissance des activités physiques, sportives et artistiques devraient être mis en place. Ils pourraient être développés par un groupe composé à la fois d'experts en activité, d'enseignants eps et de chercheurs, et avoir un caractère national |
| 2. Psychologique | | |
| 3. Social | | |
| 4. Cognitive | | |

1.2 ECQ

Il existe des analyses nationales sur les activités programmées ou sur le nombre d'enseignants. Ces données sont collectées par les rectorats, mais ne sont pas partagées et restent principalement des outils à l'intention des décideurs politiques de l'éducation physique (recteurs, inspecteurs). Il n'y a pas d'accès public à ces données et aux critères qui les fondent

1.2.1 Stratégie nationale éducation physique

Tableau 2 - Principaux points fort et défis de la stratégie nationale d'EP au niveau des pays

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|----------------------|---|---|
| 1. Existence | Il existe une stratégie nationale axée sur l'application des recommandations officielles concernant l'EP. Toutes les formations universitaires et professionnelles visent à implémenter sont concentrés sur cet objectif pour essayer de suivre l'évolution de ce programme, décidé au niveau national. En moyenne, des changements majeurs se produisent tous les 5 à 8 ans. | Cette stratégie est de type top-down, imposée le haut. Les syndicats et les enseignants en activité ne sont pas ou peu consultés. Ce manque de dialogue social engendre beaucoup de tension et de contestation au sein de la profession à chaque changement de programme. Le défi consiste à construire un système dans lequel les programmes sont décidés avec différents acteurs de l'éducation physique. |
| 2. Support | Cette stratégie est soutenue au niveau régional par les différents inspecteurs, qui assurent la formation nécessaire aux enseignants d'éducation physique. Lorsque le programme d'études change, chaque école secondaire envoie au moins un délégué à une des réunions, au cours de laquelle les inspecteurs expliquent les principes qui doivent être appliqués pour engager des modifications dans l'enseignement et l'organisation de l'éducation physique. Jusqu'en 2019, les inspecteurs venaient évaluer et conseiller chaque enseignant d'éducation physique tous les cinq ans. Une formation continue est également proposée à ceux qui se portent volontaires pour y assister. | Le fait que le programme soit décidé au niveau national rend parfois difficile l'adaptation aux spécificités locales. De plus, le type hiérarchique de ce système rend les inspections un moment assez difficile pour l'enseignant. Elles sont souvent considérées comme un moment où il est nécessaire de montrer à quel point les enseignants appliquent les prescriptions du programme plutôt que comment l'EPS est réellement enseigné dans leur contexte scolaire. Il semble donc assez difficile pour le d'avoir une évaluation pertinente de ce qui se passe réellement au niveau local. Là encore, le défi consiste à construire un système dans lequel les programmes sont décidés avec différents acteurs de l'éducation physique, dans une optique de formation et de conseil plus que d'évaluation-sanction |

1.2.2 Main-d'œuvre enseignantes

Tableau 3 - Principaux points fort et défis de la main d'œuvre enseignante dans le pays

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|------------------------------------|---|---|
| 1. démographie enseignantes | <p>D'après les documents fournis par le ministère de l'éducation (http://www.education.gouv.fr/cid74482/bilan-social-du-ministere-de-l-education-nationale-de-l-enseignement-superieur-et)-de-la-recherche-2014-2015.-partie-1.-enseignement-scolaire.html), il y avait un total de 37621 enseignants d'éducation physique dans les écoles françaises (30252 travaillant dans les lycées publics et 7369 dans les lycées privés). Cela représente environ 8,5% de l'effectif total des enseignants.</p> <p>Il existe un déséquilibre hommes-femmes, avec seulement 43,5% de femmes dans le système public (contre 38,6% dans le système privé).</p> <p>L'âge moyen des enseignants en France est de 43 ans et montre un bon équilibre entre les âges.</p> <p>L'enseignement en éducation physique est très attrayant pour les étudiants. Sur les cinq dernières années, pour environ 750 postes proposés à l'échelle nationale, il y avait environ 7100 candidats.</p> | <p>Augmenter le nombre de femmes dans le nombre d'enseignant d'EPS</p> <p>À cette fin, le programme universitaire destiné à devenir enseignant d'éducation physique devrait être plus adapté et plus attrayant pour les femmes.</p> <p>Une réflexion devrait aussi être réalisée sur l'EPS enseignée au lycée, ou l'écart de note entre garçons et filles reste en défaveur des filles, détournant celles-ci de s'engager dans les études en éducation physique (STAPS)</p> |

1.2.3 Les enseignants

Tableau 4 - Principaux points fort et défis des enseignants

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|--|---|--|
| 1. formation initiale des enseignants | <p>La grande majorité des enseignants d'éducation physique sont qualifiés. Les professeurs d'éducation physique commencent par un niveau licence (licence) composé de 6 semestres, dont 4 ont un contenu spécifiquement lié à l'éducation physique. Une fois leur licence obtenue, ils doivent demander une maîtrise en éducation physique, où un numerus clausus est appliqué depuis cette année. À la fin de la première année de master, l'étudiant participe à un concours. Environ 25% d'entre eux seulement seront admis à la probation, mais ils sont tous autorisés à terminer leur master.</p> | <p>L'activité physique et la pédagogie font toutes deux partie de la formation initiale des enseignants, mais environ la moitié du volume de cette éducation est liée à des matières plus générales (biomécanique, physiologie, sociologie), qui ne sont pas directement liées à la formation des enseignants.</p> <p>La formation devrait travailler à créer des liens plus importants entre ces différentes disciplines et les savoirs professionnels.</p> |

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| 2. Enseignants stagiaires | <p>La transition de l'université à la communauté professionnelle est bien organisée</p> <p>Une fois ceux qui ont réussi le concours et la première année de master (ce qui se fait en parallèle) sont admis en deuxième année de master, ce qui est totalement orienté vers la formation des enseignants. La moitié du volume est consacrée à des sujets théoriques sur le système éducatif; Les stagiaires doivent également s'engager dans des recherches scientifiques et préparer un mémoire validant leur master. L'autre moitié du programme consiste en un stage d'expérience de 10h / semaine (7 heures d'EPS, 3 heures de sport scolaire appelé UNSS). Un tuteur (qui est un professionnel) est nommé, devrait voir enseigner au moins une fois par semaine et devrait les aider à concevoir des leçons dans le contexte de l'école. Les autres tuteurs, indépendamment, sont nommés par l'inspection académique. Leur rôle est de rendre visite au stagiaire pendant qu'il enseigne 2 ou 3 fois par an, de lui donner des conseils d'enseignement et de formation, mais également de faire un signalement en cas de problème avec le stagiaire. Dans ce cas, l'inspecteur décide si la période probatoire doit ou non être reportée. Dans de rares cas, les inspecteurs peuvent décider de licencier le stagiaire. Dans ce cas, il perd les avantages du concours.</p> | <p>La formation est souvent considérée comme rigide et hiérarchisée, ce qui empêche les stagiaires de concevoir un programme répondant aux besoins qu'il exprime.</p> |
| 3. formation continue | <p>Un minimum de 2 jours par an (maximum 10 jours) est accordé à chaque prof d'EPS. Chaque région développe sa propre formation continue de développement professionnel sur divers sujets, allant de la gestion des programmes nationaux à des sujets plus généraux tels que la gestion de la violence au sein de la classe ou un sujet très spécifique basé sur la didactique de l'éducation physique.</p> | <p>Le développement professionnel continu est en fait facultatif, de sorte que de nombreux enseignants n'utilisent pas ce droit, ils perdent donc le contact avec l'évolution de l'éducation physique. Un défi consiste donc à augmenter le temps et la diversité de l'offre dans le développement professionnel continu et à faire de la participation au développement professionnel continu un atout pour le développement de carrière.</p> |

1.2.4 Les curriculums

Tableau 4 - Principaux atouts et défis de la flexibilité du curriculum au niveau des pays

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|-------------------------------------|--|--|
| <p>1. Education physique</p> | <p>Le programme est divisé en deux parties distinctes: au collège (année 6-9) et au lycée (année 10-12). Les deux programmes prévoient que les élèves atteignent un certain niveau de compétence, exprimé par «la capacité à...». Cela offre une liberté pédagogique, du fait que le programme est davantage axé sur le produit et que le produit final est sujet à une interprétation locale. Au collège, le nouveau programme (à partir de 2015) se caractérise par le fait que les enseignants de toutes les matières devraient contribuer à la construction de 5 types de compétences différents:</p> <ul style="list-style-type: none"> • langues pour penser et communiquer; • méthodes et outils d'apprentissage; • la formation de la personne et du citoyen; • systèmes naturels et systèmes techniques; • les représentations du monde et de l'activité. <p>C'est donc le rôle de l'enseignant d'éducation physique de montrer dans quelle mesure il contribue, dans chacune de ses leçons, à développer ces compétences. Et malgré le fait qu'il existe un programme spécifique à l'éducation physique, il existe une marge d'interprétation qui laisse une certaine souplesse à l'enseignant. En lycée, le programme est organisé autour de 5 compétences décrites ci-dessus. Bien que chaque élève devrait avoir une unité d'enseignement dans chaque compétence, les activités physiques qui leur sont associées sont très importantes. Par exemple, la compétence 4 («activités d'affrontements») englobe le football, le judo, le tennis de table, etc. Cela donne à l'enseignant une certaine souplesse pour choisir parmi un large éventail d'activités physiques. Enfin, il n'existe aucune méthode d'enseignement obligatoire: les enseignants sont libres de proposer leur contenu dans n'importe quel style pédagogique, dans la mesure où cela contribue au bien-être des élèves et l'aide à progresser dans un environnement sûr.</p> | |
| <p>2. Sport scolaire</p> | <p>Chaque enseignant d'éducation physique est autorisé à participer et à organiser le sport scolaire à raison de 3 heures par semaine, dans le cadre de ses heures d'enseignement. Cela fait de l'UNSS la plus grande association sportive de France avec 1 117 454 licences en 2017. Grâce à ces heures, les enseignants d'éducation physique sont autorisés à organiser</p> | <p>Le sport scolaire est un moyen prometteur d'augmenter le niveau d'activité physique dans le contexte scolaire. Cependant, le créneau horaire consacré à l'AP dépend souvent des choix des établissements, notamment sur les</p> |

| | | |
|--------------------------------------|---|---|
| | n'importe quelles activités sportives de leur choix et à participer à un large éventail d'activités sportives organisées par l'UNSS, du niveau local au niveau international. Ce système offre beaucoup de flexibilité pour le professeur d'éducation physique. | emplois du temps. Ce qui la rend moins attrayante pour les élèves, notamment au lycée. L'un des principaux défis pourrait donc être de convaincre les proviseurs et les principaux, mais plus largement les membres des conseils d'administration de donner plus d'importance au sport scolaire afin d'aider à accroître le niveau global d'activités physiques. |
| 3. autres activités physiques | Les professeurs d'éducation physique ne sont pas censés enseignés dans d'autres endroits que l'éducation physique ou le sport scolaire | Engager un travail de réflexion et d'étude sur comment enseigner l'éducation physique sur comment augmenter l'activité physique en France. Par exemple en participant à la conception de l'école (du point de vue organisationnel et architectural), qui favorisera l'AP |

1.3 ESQ

Nous avons eu un très faible taux de réponse au questionnaire. Ces éléments ne peuvent être représentatifs de la situation des écoles françaises et de l'éducation physique et sportive.

Tableau 6 - Données démographiques sur les écoles participantes d'ESQ par niveau d'éducation, contexte, dépendance du gouvernement, population étudiante (mondial, PE et SS)

| Niveau scolaire(ISCED) | Contexte | Type d'établissement | Population scolaire | Étudiants en EPS | Étudiant dans le sport scolaire |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------------|--|--|--|
| 3 écoles secondaires | Urbaine 1 Rurale 2 | Publique 2 Privé 1 | Total 99 488 filles 41 276 SEN 0 24 Faible niveau SES 0 35 Migrant Roma | Total 329 488 Filles 41 276 SEN 0 24 Faible niveau de SES 0 35 Migrant Roma | Total 20 152 filles 0 69 SEN 0 24 Faible niveau de SES 0 35 Migrant Roma |

Remarque: le nombre d'étudiants en éducation physique est faux. Il est interdit de ne pas laisser les enfants participer à l'éducation physique pour quelque raison que ce soit. Veuillez également noter que les statistiques ethniques sont interdites en France, raison pour laquelle ce champ ne peut pas être renseigné.

1.3.1 Partenariats

Tableau 7 - Principaux atouts et défis des partenariats au niveau de l'école

| Categories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|----------------------|---|--|
| 1. Publique | Nous n'avons pas assez de données pour répondre à cette question. D'après la réponse fournie, un enseignant sur trois envisage de recevoir un soutien du gouvernement local, à des fins éducatives (recherche / expertise), afin de promouvoir le sport par les installations sportives et un soutien logistique une fois par an. | Un seul enseignant a fourni une réponse et a estimé que la coopération gouvernementale n'était ni importante, ni sans importance. Un défi serait donc de créer des synergies du niveau local au niveau gouvernemental. l'État se désengage de plus en plus du soutien financier aux sports scolaires, à l'éducation physique et au sport. Les projets permettant de sortir des cours classiques tels que les voyages scolaires deviennent de plus en plus complexes à réaliser. |
| 2. Privée | Pas de données pour répondre | |

1.3.2 Installations, équipements et ressources

Tableau 8 - Principaux atouts et défis des installations, équipements et ressources au niveau de l'école

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|-----------------------------------|---|--|
| 1. Installations sportives | Chaque ville propose des infrastructures sportives dans lesquelles les écoles sont prioritaires. Certains établissements ont leurs installations propres, mais en général ils utilisent les installations proposées par la ville. | Autoriser l'accès aux installations intérieures et extérieures en dehors des heures de cours. organiser un plan de développement des installations sportives pour arriver progressivement à un gymnase par école |
| 2. Equipement | La plupart des équipes en EPS peuvent négocier une ligne budgétaire pour de l'équipement chaque année. | Augmenter la part budgétaire dévolue à l'achat et à l'entretien du matériel spécifique EPS. |
| 3. Finances | | déterminer une ligne spécifique dans les écoles spécialement réservée à l'organisation d'un projet de développement de l'éducation physique et du sport |

1.3.4 Mains d'œuvre enseignantes

Tableau 9 - Principaux atouts et défis de la main-d'œuvre enseignante au niveau de l'école

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|---------------------------------------|---|--|
| 1. Charge de travail hebdomadaire | La charge de travail hebdomadaire est comprise entre 14 et 17 heures de cours et 3h pour les sports scolaires dans le second degré (élèves de 12 à 18 ans). Un enseignant ne peut pas dépasser 6 heures de cours par jour. La taille des classes et les conditions de travail peuvent varier considérablement d'une école à l'autre. Les classes peuvent être de 20 à 25 étudiants, ce qui conduit nécessairement à une grande variété de situations. | |
| 2. Rôles effectués | Les professeurs d'éducation physique remplissent des rôles différents. Ils peuvent être professeur principal, jouer un rôle dans le conseil d'administration ou coordonner leur discipline. Ils doivent également s'investir dans des projets pluridisciplinaires en travaillant avec des professeurs d'autres disciplines afin de concevoir des projets, construire des parcours de formation à destination des étudiants. | |
| 3. démographie des enseignants | Nous n'avons pas assez de données pour répondre à cette question. Tout ce que nous pouvons fournir, ce sont les statistiques nationales parmi les enseignants. D'après les documents fournis par le ministère de l'éducation (http://www.education.gouv.fr/cid74482/bilan-social-du-ministere-de-l-education-nationale-de-l-enseignement-superieur-et)-de-la-recherche-2014-2015.-partie-1.-enseignement-scolaire.html), il y avait un total de 37621 enseignants d'éducation physique dans les écoles françaises (30252 travaillant dans les lycées publics et 7369 dans les lycées privés). Cela représente environ 8,5% de l'effectif total des enseignants. Il existe un déséquilibre hommes-femmes, avec seulement 43,5% de femmes dans le système public (contre 38,6% dans le système privé). L'âge moyen des enseignants en France est de 43 ans et montre un bon équilibre entre les âges | Les documents attestent d'un déséquilibre dans le sexe des enseignants, en faveur des hommes qui sont surreprésentés dans la profession. Il semble alors important de développer des stratégies d'orientation et universitaire qui permette d'augmenter le nombre de filles qui choisissent d'aller étudier pour devenir enseignante d'éducation physique. |

1.3.5 Formation des enseignants

Tableau 10 - Principaux atouts et défis de la formation des enseignants au niveau de l'école

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|------------------------------|--|---|
| 1. formation continue | Les enseignants sont encouragés à participer à la formation continue, et sont déchargés de cours lors de ces formations. Ils ont droit à des ½ journées de formation chaque année. | Le contenu de la formation continue est décidée par l'inspection générale, qui ne consulte pas ou peu la base des enseignants d'EPS. Il faudrait chercher à davantage impliquer les enseignants d'EPS dans les propositions de formation. |

1.3.6 Curriculum

Tableau 11 - Principaux atouts et défis de la flexibilité du curriculum dans les écoles

| Catégories (Section) | Principaux points forts | Principaux défis |
|--------------------------------------|---|--|
| 1. Education physique | Les enseignants sont libres de choisir leur méthode d'enseignement. | <p>Élaborez des critères d'évaluation clairs pour les compétences sportives et artistiques attendues en éducation physique et tenez compte du fait que le diplôme a été obtenu pour la fin de l'école.</p> <p>Déterminez les compétences spécifiques ciblées en matière d'activité physique, de sport et d'art pour l'ensemble du pays</p> <p>Les compétences attendues apparaissent parfois très (trop) ambitieuses et les enseignants expriment parfois un malaise à devoir évaluer positivement des prestations motrices qui leur semblent en décalage avec les textes officiels. Il faudrait alors promouvoir des compétences qui soient davantage en phase avec les capacités des élèves.</p> |
| 2. Sport scolaire | Le sport scolaire propose beaucoup d'activité. Le nombre d'élèves est de plus 20% au niveau national. | <p>Le contenu et la compétition doivent être travaillés pour permettre à chacun de participer au plus haut niveau de pratique.</p> <p>Modifier certaines règles pour d'augmenter le nombre de pratiquants et donner la possibilité de participer davantage aux compétitions en particulier pour les personnes handicapées et les filles.</p> |
| 3. autres activités physiques | | |

Conclusions

Le faible taux de réponse ne nous permet pas de faire une analyse fiable du système éducatif français. Nous avons basé notre réponse sur des statistiques nationales, disponibles publiquement sur différents sites officiels.

Il est toutefois important de noter que chaque élève, quel que soit sa condition physique, a accès à l'éducation physique en France, car l'élève n'a pas à prouver qu'il est apte à la pratique pour participer à l'éducation physique. Il existe également des enseignants bien formés, la grande majorité des enseignants d'éducation physique possédant, comme toute autre matière, une formation de 5 ans qui les a conduits à valider une maîtrise et à passer un concours (CAPEPS ou Agrégation). Les professeurs d'éducation physique sont donc considérés comme des fonctionnaires de la catégorie A, la catégorie la plus élevée dans la fonction publique.

Une fois en poste, un enseignant d'éducation physique n'enseigne que sa matière, qui est obligatoire pour les élèves chaque année. L'enseignant d'éducation physique peut également choisir l'activité sportive qu'il va animer pendant les heures du sport scolaire. Il dispose de 3h dans son service d'enseignant pour laquelle il est rémunéré. 3h / semaine, soit environ 1 / 6ème de son temps de travail.

Cela fait de l'enseignement de l'EPS un poste attrayant, ce qui pourrait expliquer le rapport entre candidats retenus varie de 1/5 à 1/10, selon l'année. Toutefois, la plupart des enseignants étant des fonctionnaires, le nombre de postes est décidé chaque année au niveau national et varie donc considérablement en fonction de l'orientation politique du gouvernement. Le nombre de postes proposés ne répond souvent pas aux besoins réels et certains élèves peuvent donc avoir des enseignants moins bien formés ou ne pas en avoir du tout.

Les différentes possibilités de faire de l'AP (éducation physique, sport scolaire, club sportif,...) pour les élèves sont de bonne qualité. Il serait intéressant de construire un réseau avec ces différents temps et trouver des espaces de collaboration. Le système politique basé sur la recherche d'une économie permanente ne facilite pas ce travail commun et met en concurrence ces différents temps. L'un des inconvénients est le fait que le nombre d'installations sportives au niveau national est insuffisant pour les écoles, en particulier dans les villes avec une densité de population importante très peuplées et les quartiers défavorisés. Il existe une grande inégalité territoriale.

Annexes

ECQ Complete Results

Insert here complete outputs

ESQ Complete Results

Insert here complete outputs